



**Association Pentop  
(Protection de l'environnement de Puyricard)**

**Questionnaire public adressé aux candidats aux élections municipales d'Aix-en-Provence 2020**

**Réponse Nathalie Chevillard, Liste RN**

**1. Participation citoyenne**

Nous croyons utile de rappeler que la première des participations citoyennes est le vote en nombre à l'élection municipale. Le suffrage universel reste l'expression de la démocratie et le pilier de la légalité républicaine. Le second n'est autre que le referendum local comme nous avons demandé qu'il soit mis en place sur la question (majeure !) de la métropole. Si ce mécanisme n'a pas malheureusement pas de valeur légale, il donne un état précis de l'opinion sur un sujet précis. Nous nous engageons à en organiser sur les sujets cruciaux pour la ville d'Aix si des choix se présentent. Nous échangerons également avec les responsables d'associations locales, type 1901 ou CIQ, sans oublier qu'ils représentent le point de vue respectable de leurs adhérents mais pas nécessairement celui d'une majorité. Enfin, chaque Aixois peut écrire en Mairie, centrale ou de quartier et peut être reçu pour exposer son point de vue ou apporter sa contribution. Le site internet de la ville sera modifié pour en simplifier l'expression des Aixois.

**2. Inondation**

Nous engagerons une reprise des études annoncées en 1993 ainsi que le moratoire immédiat pour Puyricard et toutes zones concernées par ces catastrophes naturelles malheureusement appelées à se renouveler. Il est inconséquent de ne pas tenir compte des constats que nul n'ignore. Nous étudierons la pertinence du PPRI à Puyricard comme il en existe au Sud d'Aix.

**3. Urbanisme**

Le foncier agricole : nous sommes opposés au développement ininterrompu et tous azimuts de l'urbanisation. Le foncier agricole est une partie intégrante de la ville d'Aix et il doit être préservé ; ses habitants ne sont pas des citoyens de seconde zone et ils doivent être respectés. Nous sommes favorables au gel des surfaces agricoles en l'état. Si la population devait augmenter, notre préférence irait clairement à la réhabilitation de bâtiments existants dans le respect des traditions locales et des matériaux du cru, à l'optimisation des constructions actuelles (« dents creuses », continuité urbaine, augmentation du COS).

Les infrastructures : le point que vous soulevez est capital... et totalement négligé ! La loi impose à tout bâtiment nouveau des places de parking pour garer les véhicules sans aucune contrainte sur les routes où ils rouleront au quotidien. Nous avons tous des dizaines d'exemples de destructions de pavillons avec un couple de personnes âgées sans voiture pour en faire un immeuble de plus de 10 logements et donc 20 véhicules. Nous interdirons la destruction de maisons individuelles sur un

terrain de moins de 1500 m<sup>2</sup> et l'encadrerons sérieusement entre 1500 et 3000 m<sup>2</sup>. La ville ne peut se soustraire aux obligations qu'elle impose aux bâtisseurs.

#### **4. Transports**

Les Bus et les autres moyens de transport. Le décongestionnement des routes passe prioritairement par le développement des transports en commun et, ensuite, par l'adaptation des routes elles-mêmes ; la combinaison des deux est naturellement l'idéal. Un bus de 40 personnes contient l'équivalent de 35 voitures dont le remplissage moyen n'est que de 1,1 ! Ainsi nous chercherons par tous les moyens (métropole comprise) la mise en place d'un programme de couloirs de bus partout où cela est possible. Afin qu'ils ne soient pas détournés de leur objet, des caméras de vidéo verbalisation assureront que les automobiles ne les empruntent pas. En coordination avec les compagnies de bus, nous étudierons le cadencement pour en augmenter la fréquence aux horaires critiques. Nous envisageons la création sur l'application « Aix Ma Ville » d'un onglet à l'accès facile pour favoriser le covoiturage entre le centre-ville et les périphéries dont Puyricard. Nous sommes plus réservés sur les trajets à pied ou vélo entre Puyricard et le centre-ville étant donné le relief ; ceci n'empêche en rien le développement de bandes et pistes cyclables dans et autour de Puyricard.

#### **5. Equipements**

Le fond du problème de la mobilité (et donc des bouchons, de la pollution, du temps perdu, etc.) se situe sans aucun doute dans l'aménagement du territoire. Regrouper les équipements en un lieu est une aberration comme les politiques volontaristes (!) des « 30 glorieuses » qui ont concentré Les zones habitables loin des zones commerciales et loin des bassins d'emplois. La conséquence inéluctable est un trafic incessant. Notre position est très claire sur la nécessité du localisme à tous points de vue. Nous ne pourrons pas effacer par miracle tant d'années d'erreurs grossières mais nous établirons un recensement des équipements manquants et programmerons des priorités à réaliser dès le premier mandat.

Les services publics sont une partie intégrante de ce maillage perdu. La Mairie ne dispose malheureusement pas d'influence directe sur la Poste, ceux qui prétendent le contraire sont des démagogues sinon des menteurs, mais nous pouvons nous engager à instaurer des services relais en Mairie annexe en cas de fermeture. L'informatique a cet avantage de permettre le travail à distance et nous rétablirons en Mairie annexe tout ce qui sera techniquement possible. Le désengorgement du centre-ville est à ce prix ; si le service public municipal ne montre pas la voie qui le fera ?

L'entretien des jardins, parcs et sous-bois municipaux est prioritaire. Les carences actuelles voient les arbres crouler, voire s'écrouler, sous le lierre qui est un parasite. Nous ne reviendrons pas sur l'arrêt des désherbants chimiques mais l'état déplorable des arbres entre la prolifération des branches basses et celle du lierre (cours de Alpes, parc de la Torse, etc.) nécessite juste une action mécanique d'entretien des espaces verts qui deviendra une priorité.

#### **6. Environnement**

Biodiversité. L'humain n'est qu'un des éléments de la biodiversité ; la détruire c'est nous condamner aussi. C'est pourquoi, loin de revenir aux désherbants cités plus haut, nous ferons semer des

mélanges de fleurs et graminées partout où cela est possible : parterres cimentés, zones engazonnées contre la logique du climat local. Le remplacement de tous les arbres coupés depuis des années sera un autre volet de notre priorité. Les arbres coupés n'ont en aucun cas à céder la place à des places de parking avec le temps ni à des terrasses de café ou autres espaces commerciaux. Il s'agit du domaine public ; il doit être restitué au public. La plantation ostentatoire sur les espaces nouvellement aménagés est une chose, l'entretien du patrimoine existant en est une autre. Nous y veillerons.

Qualité de vie. Notre programme de protection s'appuie sur un constat simple et universel : le localisme. Les cantines doivent être alimentées par des producteurs locaux pour éviter les transports et la pollution, les plantations de végétaux doivent respecter les essences locales pour éviter mortalité et consommation d'eau, les bâtiments doivent être préservés et aménagés plutôt qu'être rasés et remplacés par une architecture inadaptée et des matériaux du bout du monde, etc. C'est ce que nous appelons Bien Vivre à Aix et nous espérons rassembler une majorité d'Aixoïses autour de ce concept ancestral bousculé par quelques décennies d'élucubrations dévastatrices. Le bon sens doit reprendre ses droits ; nous le rétablirons à la tête de la cité ou dans une opposition constructive où nous resterons vos interlocuteurs.